

En novembre, j'agis pour le climat : réduire notre empreinte carbone par une consommation responsable et une meilleure gestion de nos déchets !

Saint-Jérôme, le 1er novembre 2022 – La campagne « J'agis pour le climat », visant l'adoption d'un geste pour le climat au rythme des saisons, se poursuit. En novembre, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) invite la population à une consommation responsable et à une meilleure gestion des matières résiduelles (GMR) !

En quoi est-ce que cela affecte le climat ?

Lorsque l'on fait un achat, cet item passe par un cycle de vie complet. De sa fabrication à sa fin de vie utile, chacune des étapes représente une source d'émission de gaz à effet de serre (GES), soit les gaz responsables des changements climatiques.

Comment ? Par l'extraction des matières premières nécessaires, par les procédés de fabrication, par le transport requis aux différentes étapes du cycle de vie, par son traitement lorsque l'on s'en débarrasse et parfois même par l'utilisation du produit.

« Nous entendons peu parler de l'impact climatique de ce que l'on met à la poubelle, mais l'enfouissement des matières organiques et le transport des matières résiduelles constituent une source importante d'émissions de GES » nous explique Catherine Levert-Martin, chargée de projets matières résiduelles et écoresponsabilité au CRE Laurentides. « Par exemple, selon le site *Ma municipalité efficace*¹, certains camions de collecte doivent effectuer plus de 250 km pour atteindre un site d'enfouissement et un camion génère de 1 à 2 kg de CO₂ par kilomètre parcouru. Il est donc primordial de diminuer la quantité de matière jetée si on veut diminuer notre empreinte carbone » ajoute Mme Levert-Martin.

Et les autres collectes dans tout ça ? Bien que les collectes municipales pour la récupération ou le compost engendrent aussi du transport, une diminution des émissions de GES est belle et bien constatée. D'une part, les matières premières provenant du recyclage ont une empreinte carbone plus faible et, d'autre part, la matière organique compostée évite des émissions de méthane, un GES 25 fois plus puissant que le CO₂, dans les sites d'enfouissements.

Actuellement, selon Recyc-Québec², plus de la moitié de ce qui se retrouve dans les sites d'enfouissement en provenance du secteur résidentiel est de la matière qui pourrait être compostée.

¹ [Les GES et la collecte des matières résiduelles. Ma municipalité efficace \(2022\).](#)

² [Fiche informative. Matières organiques. Recyc-Québec \(2018\).](#)

Où en sommes-nous au Québec ?

Selon le dernier [bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec](#) de RECYC-QUÉBEC, 697 kg de matières résiduelles ont été éliminées (enfouies ou incinérées) par habitant en 2018. Bien que ce chiffre constitue une diminution par rapport aux bilans antérieurs, trop d'éléments réutilisables, recyclables et compostables sont encore jetés. Pour atteindre l'objectif fixé dans le [plan d'action 2019-2024](#) de la [Politique québécoise de gestion des matières résiduelles](#), il faudrait réduire cette quantité à 525 kg ou moins, d'ici 2023.

La collecte sélective est bien ancrée dans les habitudes de vie des citoyens. Toutefois, bien que plusieurs municipalités du Québec offrent la collecte des matières organiques, certaines tardent toujours à offrir ce service. En effet, seulement « 57 % de la population québécoise résidait dans une municipalité desservie par une collecte des matières organiques en 2018 »³. Dans ce contexte, le citoyen a donc avantage à se tourner vers le compostage domestique qui constitue une solution simple de retourner les matières organiques à la terre.

Comment participer au changement ?

La réduction à la source ainsi que la bonne gestion des matières organiques et recyclables constituent donc les clés d'une diminution des GES émis en lien avec la consommation.

Avant d'acheter ou de jeter un objet, il est donc important de concentrer ses efforts sur la consommation responsable en préconisant la hiérarchie des 4RV, soit **R**epenser sa consommation (s'en tenir à l'essentiel), **R**éduire à la source (refuser les déchets potentiels), **R**éutiliser les objets (réparer, transformer, donner, acheter usagé), **R**ecycler les matières et, finalement, **V**aloriser (composter).

Ainsi, plusieurs petits gestes au quotidien peuvent faire une grande différence, dont :

- Acheter seulement au besoin et porter attention à l'emballage
- Réparer ses vêtements, meubles, électroménagers et électroniques brisés
- Tendre vers zéro gaspillage alimentaire = 1643 kg d'équivalent CO₂ évités par an
- Composter = 607 kg d'équivalent CO₂ évités par an
- Recycler = 559 kg d'équivalent CO₂ évités par an
- Garder trois appareils électroniques jusqu'en fin de vie = 161 kg d'équivalent CO₂ évités par an
- Aller porter ses résidus domestiques dangereux (ex. huile) à l'écocentre = 37 kg d'équivalent CO₂ évités par an
- Utiliser une bouteille d'eau réutilisable = 28 kg d'équivalent CO₂ évités par an
- Acheter en vrac

³ [Stratégie de valorisation de la matière organique \(2020\)](#).

La quantité de CO₂, lorsque disponible, est mentionnée à titre indicatif. Il s'agit d'une quantité calculée par le Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG) dans le cadre de la bourse [Carbone Scol'ÈRE](#), et ce, pour une famille de 3 à 4 personnes.

Restez à l'affut !

Visitez régulièrement la [page Facebook du CRE Laurentides](#) et [les actualités](#) du site internet pour voir diverses informations complémentaires, des exemples motivants et les activités proposées.

Deux autres campagnes sont à venir, soit en janvier et en mars 2023, et vous proposeront d'autres actions climatiques au rythme des saisons.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier
du gouvernement du Canada.

This project was undertaken with the financial support
of the Government of Canada.

The logo for the Government of Canada, featuring the word "Canada" in a serif font with a red maple leaf above the letter "a".

À propos :

La campagne est déployée dans le cadre de la démarche nationale Climat de Changement. Le gouvernement du Canada a alloué 3,9 millions de dollars au Regroupement des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) pour la démarche qui se déploie dans les 16 CRE du Québec pour réduire les gaz à effet de serre (GES) et favoriser la résilience des communautés face aux changements climatiques. La campagne « J'agis pour le climat » se déroule en quatre temps sur un an, soit en septembre, en novembre, en janvier et en mars. Lors de chacun de ces mois, des informations sont partagées aux médias, ainsi que sur le compte Facebook du CRE Laurentides, en plus d'encourager un passage à l'action adapté au moment de l'année grâce à des exemples de la région.

Le CRE Laurentides est le porte-parole des intérêts environnementaux de la région. Il tisse un réseau entre le monde municipal, les organismes, les associations et les individus. Il favorise les échanges, la concertation et l'entraide de ses membres. Il consulte le milieu, cerne les priorités régionales et propose des solutions concrètes aux problématiques identifiées. Si vous souhaitez être informés des nouvelles en environnement de votre région et soutenir la mission, devenez membre dès aujourd'hui en consultant le www.crelaurentides.org

– 30 –

Source :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides

Anne-Sophie Monat, Directrice adjointe, a.s.monat@crelaurentides.org

Catherine Levert-Martin, Chargée de projets matières résiduelles et écoresponsabilité,
c.levert.martin@crelaurentides.org